



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Rugby

Question au Gouvernement n° 1676

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Paul Chollet.

M. Paul Chollet. Monsieur le ministre délégué à la jeunesse et aux sports, dans trois jours, le Président de la République remettra le bouclier de Brennus au vainqueur de la finale du championnat de France de rugby, qui opposera Brive à Toulouse au parc des Princes. Les autres grands clubs, qui avaient nourri de légitimes espoirs et qui ont fait vibrer nos stades pendant tout l'hiver, ont accepté leur sort cruel et rendront unanimement hommage au vainqueur.

De nombreux animateurs de club sont inquiets pour le rugby, pris dans la tourmente du tout-économique, inquiets depuis que l'International Board a abandonné, sous la pression des pratiques de l'hémisphère Sud, le principe premier de l'amateurisme. Certes, ce principe était largement transgressé, mais l'essentiel était préservé, et les villes moyennes, avec des budgets modestes, avec l'engagement de toutes leurs forces vives, avec le bénévolat des plus modestes, grâce à la ferveur des foules qui se rassemblaient, pouvaient prétendre au titre suprême. Le pourront-elles encore demain face aux moyens financiers inabornables des grandes métropoles ?

Ce rugby, sport de contact et d'engagement physique, de jaillissement et d'inspiration, ce rugby, ascenseur social qui fait que celui qui l'a pratiqué à un bon niveau est un homme reconnu par la société qui l'entoure, ce rugby intégrateur, qui a su faire de Philippe Sella aux racines familiales péninsulaires lointaines, d'Abdel Benazzi aux racines méditerranéennes proches, des Français exemplaires devenus de véritables héros nationaux (Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République), ce rugby populaire, parce que le prix d'entrée des stades est encore accessible à tous, ce rugby va-t-il perdre son âme ? (Rires et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Je sais, monsieur le ministre, que c'est au Board, à la Fédération, aux clubs eux-mêmes de prendre leurs responsabilités, mais cette question nous interpelle, vous interpelle à travers le statut associatif, à travers les règles de gestion financière des clubs, pour préserver quelque part leur spécificité française liée à notre art de vivre.

Ne faut-il pas, monsieur le ministre, réfléchir ensemble sur une loi-cadre du sport, rassemblant des textes épars qu'il convient d'adapter pour garantir un équilibre entre les objectifs des dirigeants, soucieux des valeurs du sport associatif et ceux des financiers, préoccupés de faire fructifier leur capital investi ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre, du groupe du Rassemblement pour la République et sur quelques bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la jeunesse et aux sports.

M. Guy Drut, ministre délégué à la jeunesse et aux sports. J'ai eu peur un instant, monsieur le député, que vous ne me demandiez un pronostic pour samedi, ce qui m'aurait fortement ennuyé étant donné l'origine géographique de chacune des deux équipes ! (Sourires.)

Vous êtes attaché aux traditions positives du rugby, moi aussi. Vous êtes attaché aux valeurs éducatives, sociales de la pratique de ce sport, moi aussi. Mais ni vous ni moi n'avons ni le droit ni le devoir de refuser son évolution.

Cela dit, il faut faire preuve de beaucoup de vigilance. Je connais les dangers qui vous inquiètent, qui inquiètent

des milliers de dirigeants et de joueurs a travers le territoire. Je vous propose que, ensemble, comme je l'ai fait depuis quelques mois, nous travaillions a un chantier legislatif pour readapter la loi de 1984 aux contingences et aux necessites du XXIe siecle, notamment en ce qui concerne les financements ou les contraintes europeennes. C'est la premiere chose.

En outre, vous savez qu'autour de votre collegue Aymeri de Montesquiou, s'est cree un groupe de parlementaires, de l'Assemblee nationale et du Senat, amis du rugby, pour reflechir avec les federations - cela interesse aussi les dirigeants sportifs - a la meilleure evolution de ce sport.

Je vous propose enfin que, ensemble, nous reflechissions a ce que pourrait etre un rugby d'espoir plutot qu'un rugby de nostalgie. Il n'en sera que plus attrayant. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Paul Chollet.

M. Paul Chollet. Monsieur le ministre delegue a la jeunesse et aux sports, dans trois jours, le President de la Republique remettra le bouclier de Brennus au vainqueur de la finale du championnat de France de rugby, qui opposera Brive a Toulouse au parc des Princes. Les autres grands clubs, qui avaient nourri de legitimes espoirs et qui ont fait vibrer nos stades pendant tout l'hiver, ont accepte leur sort cruel et rendront unanimement hommage au vainqueur.

De nombreux animateurs de club sont inquiets pour le rugby, pris dans la tourmente du tout-economique, inquiets depuis que l'International Board a abandonne, sous la pression des pratiques de l'hemisphere Sud, le principe premier de l'amateurisme. Certes, ce principe etait largement transgresse, mais l'essentiel etait preserve, et les villes moyennes, avec des budgets modestes, avec l'engagement de toutes leurs forces vives, avec le benevolat des plus modestes, grace a la ferveur des foules qui se rassemblaient, pouvaient pretendre au titre supreme. Le pourront-elles encore demain face aux moyens financiers inabordables des grandes metropoles ?

Ce rugby, sport de contact et d'engagement physique, de jaillissement et d'inspiration, ce rugby, ascenseur social qui fait que celui l'a pratique a un bon niveau est un homme reconnu par la societe qui l'entoure, ce rugby integrateur, qui a su faire de Philippe Sella aux racines familiales peninsulaires lointaines, d'Abdel Benazzi aux racines mediterraneennes proches, des Francais exemplaires devenus de veritables heros nationaux (Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique), ce rugby populaire, parce que le prix d'entree des stades est encore accessible a tous, ce rugby va-t-il perdre son ame ? (Rires et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Je sais, monsieur le ministre, que c'est au Board, a la Federation, aux clubs eux-memes de prendre leurs responsabilites, mais cette question nous interpelle, vous interpelle a travers le statut associatif, a travers les regles de gestion financiere des clubs, pour preserver quelque part leur specificite francaise liee a notre art de vivre.

Ne faut-il pas, monsieur le ministre, reflechir ensemble sur une loi-cadre du sport, rassemblant des textes epars qu'il convient d'adapter pour garantir un equilibre entre les objectifs des dirigeants, soucieux des valeurs du sport associatif et ceux des financiers, preoccupes de faire fructifier leur capital investi ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre, du groupe du Rassemblement pour la Republique et sur quelques bancs du groupe socialiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre delegue a la jeunesse et aux sports.

M. Guy Drut, ministre delegue a la jeunesse et aux sports. J'ai eu peur un instant, monsieur le depute, que vous ne me demandiez un pronostic pour samedi, ce qui m'aurait fortement ennuye etant donne l'origine geographique de chacune des deux equipes ! (Sourires.)

Vous etes attache aux traditions positives du rugby, moi aussi. Vous etes attache aux valeurs educatives, sociales de la pratique de ce sport, moi aussi. Mais ni vous ni moi n'avons ni le droit ni le devoir de refuser son evolution.

Cela dit, il faut faire preuve de beaucoup de vigilance. Je connais les dangers qui vous inquietent, qui inquietent des milliers de dirigeants et de joueurs a travers le territoire. Je vous propose que, ensemble, comme je l'ai fait

depuis quelques mois, nous travaillions a un chantier legislatif pour readapter la loi de 1984 aux contingences et aux necessites du XXIe siecle, notamment en ce qui concerne les financements ou les contraintes europeennes. C'est la premiere chose.

En outre, vous savez qu'autour de votre collegue Aymeri de Montesquiou, s'est cree un groupe de parlementaires, de l'Assemblee nationale et du Senat, amis du rugby, pour reflechir avec les federations - cela interesse aussi les dirigeants sportifs - a la meilleure evolution de ce sport.

Je vous propose enfin que, ensemble, nous reflechissions a ce que pourrait etre un rugby d'espoir plutot qu'un rugby de nostalgie. Il n'en sera que plus attrayant. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Données clés

Auteur : [M. Chollet Paul](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1676

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mai 1996, page 3583

Réponse publiée le : 30 mai 1996, page 3583

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 30 mai 1996